

Maud le Goff, déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité



Arrivée sur son poste en septembre 2020, Maud Le Goff nouvelle déléguée départementale aux droits des femmes et l'égalité reprend le flambeau de Marion Clément, au sein de la direction départementale de la cohésion sociale (1), un des services déconcentré de l'Etat. Son poste et ses missions sont essentiels pour la défense des droits des femmes dans le département, en lien avec de nombreux partenaires et associations dont le Conseil départemental. Rencontre et explications.

Comment êtes-vous arrivée à ce poste ?

C'est une thématique qui m'a toujours intéressée. J'ai fait des études de sciences politiques et déjà j'avais fait un stage à la direction régionale du droit des femmes. J'ai également passé trois ans en Suède où le sujet de l'égalité femmes-hommes est très présent, j'ai donc un intérêt particulier sur ces questions. Avant d'être nommée sur ce poste je travaillais au Conseil départemental, à la direction des territoires d'action sociale du pays de Cornouaille.

Quelles sont vos missions principales ?

Elles se répartissent en trois axes essentiels en coordination et animation :

- La lutte contre les violences et la protection des droits des femmes (actions de prévention et de lutte contre les violences conjugales en particulier)
- L'accès à l'emploi et l'égalité professionnelle (insertion économique et sociale, mixité des métiers, égalité des salaires...)
- La promotion des droits de femmes en développant une culture de l'égalité sur le territoire (lutte contre les stéréotypes de genre, les temps de vie et la responsabilité parentale, la sensibilisation dans le sport, la vie culturelle, la vie politique...)

Et dans le contexte actuel de crise sanitaire est-ce plus difficile ?

En fait durant cette année 2020 deux éléments ont joué :

Il y a eu l'effet positif du *Grenelle contre les violences conjugales* (2) qui s'est réuni en septembre 2019 et qui a permis une grande sensibilisation de la population sur le sujet. On a ensuite noté une hausse des révélations des violences faites aux femmes qui jusqu'alors étaient invisibles, donc forcément plus de plaintes mais aussi plus d'enquêtes et de prise de conscience des différents acteurs. Ce qui est très important.

Et puis il y a ces *périodes de confinement* qui sont un facteur aggravant de ces violences mais avec une plus grande vigilance de la part des professionnels et des associations sur le terrain, ainsi que plus de soutien et d'accompagnement aux victimes.

Nous travaillons toujours en partenariat avec de nombreuses collectivités, services de l'Etat et associations sur le territoire, en ce moment nous avons peu de réunions en présentiel mais tous les acteurs sont très présents en écoute et soutien.

Cette année nous avons également développé de nouveaux outils de communication pour permettre aux femmes de nous contacter plus facilement (plateforme dédiée, plaquettes, numéro 3919...).

Un sujet à creuser pour les mois à venir ?

Oui, je serai attentive à un sujet dont on parle encore trop peu, surtout actuellement avec des outils numériques qui deviennent encore plus incontournables, c'est la cyber violence, en particulier chez les jeunes.

(1) Pour en savoir + <https://www.finistere.gouv.fr/Services-de-l-Etat/Sante-et-cohesion-sociale/Direction-Departementale-de-la-Cohesion-Sociale-DDCS/Direction-departementale-de-la-cohesion-sociale-DDCS>

(2) Grenelle contre les violences conjugales <https://www.gouvernement.fr/un-grenelle-et-des-mesures-fortes-contre-les-violences-conjugales>

Site du ministère droits des femmes:

<https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/>

Centre d'information sur les droites des femmes et des familles du Finistère

<https://finistere.cidff.info/>